

(19)



(11)

EP 3 100 630 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:

16.05.2018 Bulletin 2018/20

(51) Int Cl.:

A44C 5/24 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **16172518.9**

(22) Date de dépôt: **01.06.2016**

(54) **FERMOIR À BOUCLE DÉPLOYANTE INTERCHANGEABLE**

VERSCHLUSS MIT AUSTAUSCHBARER KLAPPÖSE

INTERCHANGEABLE CLASP WITH EXTENSIBLE LOOP

(84) Etats contractants désignés:

**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

(30) Priorité: **02.06.2015 CH 7842015**

(43) Date de publication de la demande:

07.12.2016 Bulletin 2016/49

(73) Titulaire: **Richemont International S.A.**

1752 Villars-sur-Glâne (CH)

(72) Inventeur: **Lagneau, Mathieu**
74100 Annemasse (FR)

(74) Mandataire: **P&TS SA (AG, Ltd.)**

**Av. J.-J. Rousseau 4
P.O. Box 2848
2001 Neuchâtel (CH)**

(56) Documents cités:

**CH-A- 250 977 FR-A1- 2 692 116
JP-Y1- S4 422 930**

EP 3 100 630 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

Domaine technique

[0001] La présente invention concerne un fermoir à boucle déployante pour bracelet et qui est interchangeable entre divers bracelets.

Etat de la technique

[0002] On connaît de tels fermoirs du type déployant à deux ou trois lames, comme celui décrit dans le document EP0775455, ou tout autre type de fermoirs permettant de rapprocher et fixer deux brins d'un bracelet dans une position fermée et de séparer ces deux brins du bracelet dans une position ouverte.

[0003] Ces fermoirs connus présentent notamment l'inconvénient de nécessiter l'usage d'outils spéciaux pour la fixation des brins du bracelet aux parties correspondantes du fermoir et surtout de ne pas pouvoir recevoir différents types de bracelets, par exemple souples ou métalliques, c'est-à-dire à maillons rigides articulés les uns aux autres. En effet, le mode de fixation de l'extrémité d'un bracelet sur une extrémité du fermoir est différent qu'il s'agisse d'un bracelet souple ou d'un bracelet métallique. Ainsi, un même fermoir ne peut pas être utilisé avec différents types de bracelets.

[0004] Le document EP1188389 décrit un fermoir comprenant deux pièces de liaison interchangeables pouvant être fixées et articulées sur l'extrémité libre des lames du fermoir à l'aide d'un dispositif de verrouillage. Les pièces de liaison sont conformées de manière à recevoir chacune un brin d'un bracelet souple ou d'un bracelet chaîne. La fixation des pièces de liaison sur l'extrémité des lames du fermoir est réalisée à l'aide d'un axe d'articulation traversant transversalement lesdites pièces de liaison et l'extrémité libre des lames servant d'axe de liaison et d'articulation. Cet axe comporte une gorge annulaire dans laquelle vient se loger un verrou solidaire d'un poussoir soumis à l'action d'un ressort. Pour séparer la pièce de liaison du fermoir lors d'un changement de bracelet par exemple, l'utilisateur doit pousser sur le poussoir à l'aide de la pointe d'un stylo et faire coulisser l'axe. Cependant, chacune des paires de pièces de liaison doit être spécialement conformée pour recevoir un bracelet souple ou un bracelet à maillons rigides articulés les uns aux autres.

[0005] Le document FR2819695 décrit un fermoir comprenant une boîte de base et une lamelle destinée à coopérer avec le boîtier de base. La lamelle comprend un poussoir pivotant entre une position déverrouillage et une position verrouillée.

[0006] Le document DE267495 décrit un système de verrouillage de sécurité pour les bijoux comprenant un système de sécurité et le document DE19746476 décrit un tel système pour une chaîne permettant un trajet de chaîne harmonieuse, même à des positions différentes dans la zone du décolleté.

[0007] Le document US7788774 décrit un fermoir pour relier de manière amovible les extrémités libres des chaînes, des fils ou des câbles, et plus particulièrement un fermoir de verrouillage de torsion pour les bijoux tels que colliers, chaînes de cou, chaîne bracelets et autres. Le document FR2692116 décrit un fermoir à boucle déployante selon le préambule de la revendication 1.

Bref résumé de l'invention

[0008] La présente invention concerne un fermoir à boucle déployante pour un bracelet destiné à être porté, comprenant une première lame fixée de manière déplaçable et repliable autour d'une articulation sur une seconde lame; le fermoir comprenant un élément d'accrochage pourvu d'un piton et destiné à venir se fixer dans un premier brin du bracelet, et une cavité borgne ou traversante définissant une contre forme, pratiquée dans la première lame et configurée pour coopérer avec ledit piton; la contre forme étant configurée de manière à ce que l'élément d'accrochage puisse pivoter librement dans un plan de la première lame, dans une première position permettant de monter l'élément d'accrochage sur la première lame de manière amovible, et dans une seconde position permettant de monter l'élément d'accrochage sur la première lame (2) de manière fixe.

[0009] La solution proposée permet d'obtenir un fermoir interchangeable qui s'adapte à divers bracelets, quelle que soit la matière du bracelet. La boucle déployante de l'invention peut être aisément enlevée d'un bracelet pour être utilisée avec un autre bracelet, sans l'aide d'outils.

Breve description des figures

[0010] Des exemples de mise en oeuvre de l'invention sont indiqués dans la description illustrée par les figures annexées dans lesquelles :

la figure 1 illustre une vue d'ensemble d'un fermoir déployant comprenant une première et seconde lame montées articulées sur une branche centrale, et un élément d'accrochage destiné à être fixé sur un bracelet, selon un mode de réalisation;

la figure 2 montre une vue de détail de l'élément d'accrochage monté sur la première lame, selon un mode de réalisation;

la figure 3 montre une vue de détail de l'élément d'accrochage, selon un mode de réalisation;

les figures 4 et 5 montrent une vue de détail de la première lame, selon un mode de réalisation; et

la figure 6 montre l'élément d'accrochage monté sur la première lame, selon un autre mode de réalisation.

Exemple(s) de mode de réalisation de l'invention

[0011] La figure 1 illustre une vue d'ensemble d'un fermoir déployant 10 à trois lames, selon un mode de réalisation. Le fermoir déployant comprend une branche centrale 1 articulée à chacune de ses extrémités, sur une extrémité d'une première lame 2 et d'une seconde lame 3, chacune des lames 2, 3 étant repliable autour d'articulations 4. Ces lames 2, 3 comportent à leurs extrémités non reliées à la branche centrale 1 des moyens de fixation (non représentés) permettant à maintenir les lames 2, 3 en position fermée du fermoir repliées sur la branche centrale 1. Ces moyens de fixation peuvent être par exemple tout type de moyens de clipsage mécanique ou moyens de fixation élastiques, permettant de verrouiller les lames 2, 3 en position fermée.

[0012] Le fermoir 10 comprend un élément d'accrochage 7 destiné à venir se fixer dans un brin court 8 du bracelet. Une vue de détail de l'élément d'accrochage 7 est montrée à la figure 3. L'élément d'accrochage 7 comprend un piton 9 pourvu d'une tête en forme d'oblong 11.

[0013] Dans l'exemple de la figure 2, piton 9 est illustré comme une pièce distincte de l'élément d'accrochage 7 dans lequel le piton 9 vient s'assembler par l'intermédiaire d'une cheville du piton 9 venant s'insérer dans une gorge de l'élément d'accrochage 7.

[0014] Les figures 4 et 5 sont une vue de détail de la première lame 2 montrant une contre forme 13. L'élément d'accrochage 7 comprend également un axe d'articulation 12 traversant transversalement l'élément d'accrochage. L'extrémité du brin court 8 peut être enroulée autour de l'axe d'articulation 12 de sorte à fixer l'élément d'accrochage 7 sur le brin court 8 de manière articulée.

[0015] La première lame 2 est pourvue de la contre forme 13 destinée à recevoir le piton 9 avec la tête en forme d'oblong 11. La contre forme 13 est une cavité, borgne ou traversante, pratiquée dans la première lame 2. Dans l'exemple illustré, la cavité définissant la contre forme 13 comporte une première portion 14 et une troisième portion 22, chacune de dimension latérale supérieure à la dimension latérale de la tête en forme d'oblong 11. La cavité définissant la contre forme 13 comporte également une seconde portion 15 conforme avec la forme de la tête en forme d'oblong 11 du piton 9.

[0016] Lorsque l'élément d'accrochage 7 est fixé sur le brin court 8 du bracelet, le brin court 8 peut être monté sur la première lame 2 de la boucle 1 en introduisant le piton 9 dans la première portion 14 de la contre forme 13. Le brin court 8 (et l'élément d'accrochage 7) est ensuite pivoté par rapport à un axe 23 de la contre forme 13 (voir figure 2), dans une première position dans laquelle la tête en forme d'oblong 11 est alignée avec la seconde portion 15 conforme. Dans la première portion 14, la tête en forme d'oblong 11 peut être pivotée dans toutes les orientations de pivotement par rapport à l'axe 23. Une fois alignée avec la seconde portion 15, la tête 11 peut passer au travers de la seconde portion 15 jusque dans la troisième portion 22. Lorsque la tête 11 a traversé

dans la troisième portion 22, le brin court 8 peut être de nouveau pivoté par rapport à l'axe 23 de manière à bloquer la tête 11 dans la contre forme 13. Dans cette dernière position, l'élément d'accrochage 7 est monté sur la première lame 2.

[0017] Selon une forme d'exécution préférée, la première position de l'élément d'accrochage 7 correspond à une position du brin court 8 étant pivotée à environ 180° par rapport à la position du brin court 8 lorsque le bracelet est porté. La seconde position de l'élément d'accrochage 7 correspond à une position du brin court 8 étant pivotée à environ 180° par rapport à la première position.

[0018] Dans un mode de réalisation, l'élément d'accrochage 7 comprend également des moyens d'encliquetage, tel qu'un cliquet à bille 16 coopérant avec une creusure 17 pratiquée la première lame 2. Les moyens d'encliquetage sont configurés de manière à immobiliser et maintenir l'élément d'accrochage 7 dans la seconde position, lorsqu'il est monté dans la première lame 2.

[0019] De retour à la figure 1, l'extrémité libre de la seconde lame 3 porte un dispositif de réglage 18 de la longueur utile du brin long du bracelet (non représenté) destiné à être associé au fermoir 10. Dans la figure 1, le dispositif de réglage 18 est représenté comprenant un capot 19 et portant des parois latérales 20. Le dispositif de réglage 18 permet de loger une extrémité du brin long du bracelet de manière conventionnelle. Le brin long ainsi reçu dans le dispositif de réglage 18 peut s'étendre, selon le réglage de sa longueur, dans des passants de guidage 21, au-dessus du brin court 8.

[0020] Lorsque les lames 2, 3 sont clipsées en position fermée du fermoir 10 repliées sur la branche centrale 1, la proximité de la seconde lame 3, sur lequel est fixée le brin long (non représenté), de la première lame 2 empêche le pivotement de l'élément d'accrochage 7 et du brin court 8 autour de la contre forme 13. D'autre part, le brin long du bracelet s'étendant au-dessus du brin court 8 et de l'élément d'accrochage 7, dans les passants de guidage 21, empêche également le pivotement de l'élément d'accrochage 7 et du brin court 8 autour de la contre forme 13. Le fermoir ne peut donc pas s'ouvrir tant que le brin long est monté sur le fermoir 10.

[0021] Par contre, lorsque la boucle déployante est ouverte, l'élément d'accrochage 7 peut pivoter par rapport à la contre forme 13. Tant que le bracelet est porté, l'élément d'accrochage 7 ne se décrochera pas de la première lame 2, puisque l'élément d'accrochage 7 ne peut pivoter jusqu'à la première position du brin court 8 et de l'élément d'accrochage 7 où un décrochage est possible.

[0022] Encore selon une forme d'exécution, l'élément d'accrochage 7 est fabriqué en titane ou en alliage de titane de sorte à obtenir une bonne résistance mécanique. Un élément d'accrochage 7 en titane ou en alliage de titane peut être utilisé en combinaison avec d'autres éléments du fermoir fabriqué dans un autre matériau que le titane. Par exemple, le corps de l'élément d'accrocha-

ge 7 peut être fabriqué dans un matériau autre que le titane ou l'alliage de titane, tel qu'un alliage d'un métal précieux, et d'un insert en titane ou alliage de titane comprenant la contre forme 13 peut être prévu dans l'élément d'accrochage 7.

[0023] Un avantage du fermoir 10 de l'invention est que le fermoir peut être enlevé du bracelet simplement et sans outils. En outre, le fermoir 10 est interchangeable, c'est-à-dire qu'il peut être utilisé sur d'autres bracelets, pourvu que l'élément d'accrochage 7 est préalablement fixé sur le brin court des autres bracelets. Un seul fermoir peut donc être utilisé avec plusieurs bracelets différents qui n'ont pas besoin d'être dédiés pour le fermoir 10 mais qui peuvent être des bracelets existants sur lequel le fermoir 10 vient s'adapter.

[0024] Le fermoir 10 de l'invention est basé sur un verrouillage mécanique simple et robuste. Il ne requiert pas de poussoir ni d'éléments élastiques. Le fermoir 10 est également discret puisque ses composants tels que l'élément d'accrochage 7 sont invisibles au porteur lorsque le bracelet est porté.

[0025] Il va de soi que la présente invention n'est pas limitée au mode de réalisation qui vient d'être décrit et que diverses modifications et variantes simples peuvent être envisagées par l'homme de métier sans sortir du cadre de la présente invention.

[0026] Par exemple, dans la figure 6, le piton 9 et l'élément d'accrochage 7 sont formés comme une seule pièce monobloc.

[0027] L'élément d'accrochage 7 de l'invention peut être utilisé avec un autre système de fermoir, par exemple un fermoir à deux lames ou tout autre type de fermoir dépliant.

[0028] D'autre part, le fermoir de l'invention peut s'appliquer à un fermoir d'un bracelet associé à une montre-bracelet. En variante, le fermoir de l'invention peut être associé à tout autre bracelet, pour tout objet à fixer sur un poignet ou toute autre partie. Cet objet peut également être un composant de joaillerie.

Numéros de référence employés sur les figures

[0029]

- 1 branche centrale
- 2 première lame
- 3 seconde lame
- 4 articulations
- 5 formations
- 6 formations
- 7 élément d'accrochage
- 8 brin court
- 9 piton
- 10 fermoir déployant
- 11 tête en forme d'oblong
- 12 axe d'articulation
- 13 contre forme
- 14 première portion

- 15 seconde portion
- 16 cliquet à bille
- 17 creusure
- 18 dispositif de réglage
- 5 19 capot
- 20 parois latérales
- 21 passant de guidage
- 22 troisième portion
- 23 axe de la contre forme

10

Revendications

1. Fermoir (10) à boucle déployante pour un bracelet, comprenant:

15

une première lame (2) fixée de manière déplaçable et repliable autour d'une articulation (4) sur une seconde lame (1);

20

le fermoir comprenant un élément d'accrochage (7) pourvu d'un piton (9) et destiné à venir se fixer dans un premier brin (8) du bracelet; et une cavité borgne ou traversante définissant une contre forme (13), pratiquée dans la première lame (2) et configurée pour coopérer avec ledit piton (9); **caractérisé en ce que** la contre forme (13) est configurée de manière à ce que l'élément d'accrochage (7) puisse pivoter librement dans un plan de la première lame (2), dans une première position permettant de monter l'élément d'accrochage (7) sur la première lame (2) de manière amovible, et dans une seconde position permettant de monter l'élément d'accrochage (7) sur la première lame (2) de manière fixe.

25

30

35

40

2. Le fermoir selon la revendication 1, dans lequel la première position de l'élément d'accrochage (7) correspond à une position du brin court (8) étant pivotée à environ 180° par rapport à la position du brin court (8) lorsque le bracelet est porté.

3. Le fermoir selon la revendication 2, dans lequel la seconde position de l'élément d'accrochage (7) correspond à une position du brin court (8) étant pivotée à environ 180° par rapport à la première position.

45

4. Le fermoir selon l'une des revendications 1 à 3, dans lequel il comprend des moyens d'encliquetage (16, 17) configurés de manière à immobiliser et maintenir l'élément d'accrochage (7) dans la seconde position, lorsqu'il est monté dans la première lame (2).

50

5. Le fermoir selon la revendication 4, dans lequel les moyens d'encliquetage comprennent un cliquet à bille (16) inclut dans l'élément d'accro-

55

crochage (7) et coopérant avec une creusure (17) pratiquée dans la première lame (2).

6. Le fermoir selon l'une des revendications 1 à 5, dans lequel le piton (9) est pourvu d'une tête en forme d'oblong (11); et dans lequel la cavité définissant la contre forme (13) comprend une première portion (14) et une troisième portion (22) de dimension latérale supérieure à la dimension latérale de la tête en forme d'oblong (11) et une seconde portion (15) conforme avec la forme de la tête en forme d'oblong (11); la tête (11) étant introduite de manière amovible dans la première portion (14) lorsque l'élément d'accrochage (7) est dans la première position et la tête (11) étant introduite de manière fixe dans la troisième portion (22) lorsque l'élément d'accrochage (7) est dans la seconde position.
7. Le fermoir selon l'une des revendications 1 à 6, étant configuré de sorte à empêcher le pivotement de l'élément d'accrochage (7) dans la première position lorsque le bracelet est porté.
8. Le fermoir selon l'une des revendications 1 à 7, dans lequel l'élément d'accrochage (7) est fabriqué en titane ou en alliage de titane.
9. Le fermoir selon la revendication 8, dans lequel la contre forme (13) est comprise dans un insert inclut dans l'élément d'accrochage (7).
10. Le fermoir selon l'une des revendications 1 à 9, étant configuré de sorte que, lorsque la première lame (2) est repliée sur la seconde lame (1) dans une position fermée du fermoir, l'élément d'accrochage (7) ne peut pas pivoter.
11. Le fermoir selon l'une des revendications 1 à 10, dans lequel le premier brin (8) est un brin court du bracelet.
12. Le fermoir selon la revendication 11, dans lequel, en position fermée du fermoir (10), le second brin du bracelet s'étend au-dessus du brin court (8), empêchant le pivotement de l'élément d'accrochage (7).

Patentansprüche

1. Faltschließe (10) für eine Armbanduhr aufweisend:

ein erstes Band (2), das so befestigt ist, dass es um ein Gelenk (4) an einem zweiten Band (1) gefaltet und entfaltet werden kann; wobei die Schließe ein Schließeelement (7) aufweist, das mit einem Stift (9) eingepasst wird

und das für das Einpassen in einen ersten Strang (8) ausgebildet ist; und Sackloch oder ein durchgehendes Loch definiert, das eine Gegenform (13) in dem ersten Band (2) macht und ausgebildet ist, mit dem Stift (9) zusammenzuwirken; **dadurch gekennzeichnet, dass** die Gegenform (13) so ausgebildet ist, dass das Schließeelement (7) frei in der Ebene des ersten Bands (2) drehen kann, in einer ersten Position dem Schließeelement (7) erlaubend auf dem ersten Band (2) befestigt zu werden, und in einer zweiten Position dem Schließeelement (7) erlaubend in einer festen Art auf dem ersten Band (2) befestigt zu werden.

2. Die Schließe nach Anspruch 1, wobei die erste Position des Schließelements (7) einer Position des kurzen Strangs (8) entspricht, der um 180° in Bezug auf den kurzen Strang (8), wenn das Armband getragen wird, gedreht ist.
3. Die Schließe nach Anspruch 2, wobei die zweite Position des Schließelements (7) einer Position des kurzen Strangs (8) entspricht, der um 180° in Bezug auf die erste Position gedreht ist.
4. Die Schließe nach einem der Ansprüche 1 bis 3, wobei sie ein Klipmittel (16, 17) aufweist, das ausgebildet ist, das Schließeelement (7) in der zweiten Position, wenn es in dem ersten Band (2) befestigt ist, zu immobilisieren und zu halten.
5. Die Schließe nach Anspruch 4, wobei das Klipmittel (16, 17) ein Kugelklick (16), das in das Schließeelement (7) integriert ist und mit einer Ausnehmung (17) in dem ersten Band (2) zusammenwirkt, aufweist.
6. Die Schließe nach einem der Ansprüche 1 bis 5, wobei der Stift (9) mit einem quer geformten Kopf (11) eingepasst wird; und wobei das Loch, das die Gegenform (13) definiert, einen ersten Bereich (14) und einen dritten Bereich (22) von der lateralen oberen Dimension zu der lateralen Dimension des quer geformten Kopfs (11) und einen zweiten Bereich (15), der an die Form des quer geformten Kopfs angepasst ist, aufweist; wobei der Kopf (11) in einer entfernbarer Art in den ersten Bereich (14) eingeführt wird, wenn das Schließeelement (7) in der ersten Position ist und der Kopf (11) in einer festen Art in den dritten Bereich (22) eingeführt wird, wenn das Schließeelement (7) in der zweiten Position ist.
7. Die Schließe nach einem der Ansprüche 1 bis 6, so ausgebildet, um zu verhindern, dass das Schließeelement (7) in die erste Position dreht, wenn das Armband getragen wird.

8. Die SchlieÙe nach einem der Ansprüche 1 bis 7, wobei das SchlieÙelement aus Titan oder einer Titanlegierung hergestellt ist.
9. Die SchlieÙe nach Anspruch 8, wobei die Gegenform (13) in einem Insert enthalten ist, der in dem SchlieÙelement enthalten ist.
10. Die SchlieÙe nach einem der Ansprüche 1 bis 9, so ausgebildet, dass, wenn das erste Band (2) zurück auf das zweite Band (1) in eine geschlossene Position der SchlieÙe gefaltet wird, das SchlieÙelement (7) sich nicht drehen kann.
11. Die SchlieÙe nach einem der Ansprüche 1 bis 10, wobei der erste Strang (8) ein kurzer Strang des Armbands ist.
12. Die SchlieÙe nach Anspruch 11, wobei, wenn die SchlieÙe in einer geschlossenen Position (10) ist, der zweite Strang des Armbands sich über den kurzen Strang (8) erstreckt, um das Drehen des SchlieÙelements (7) zu verhindern.

Claims

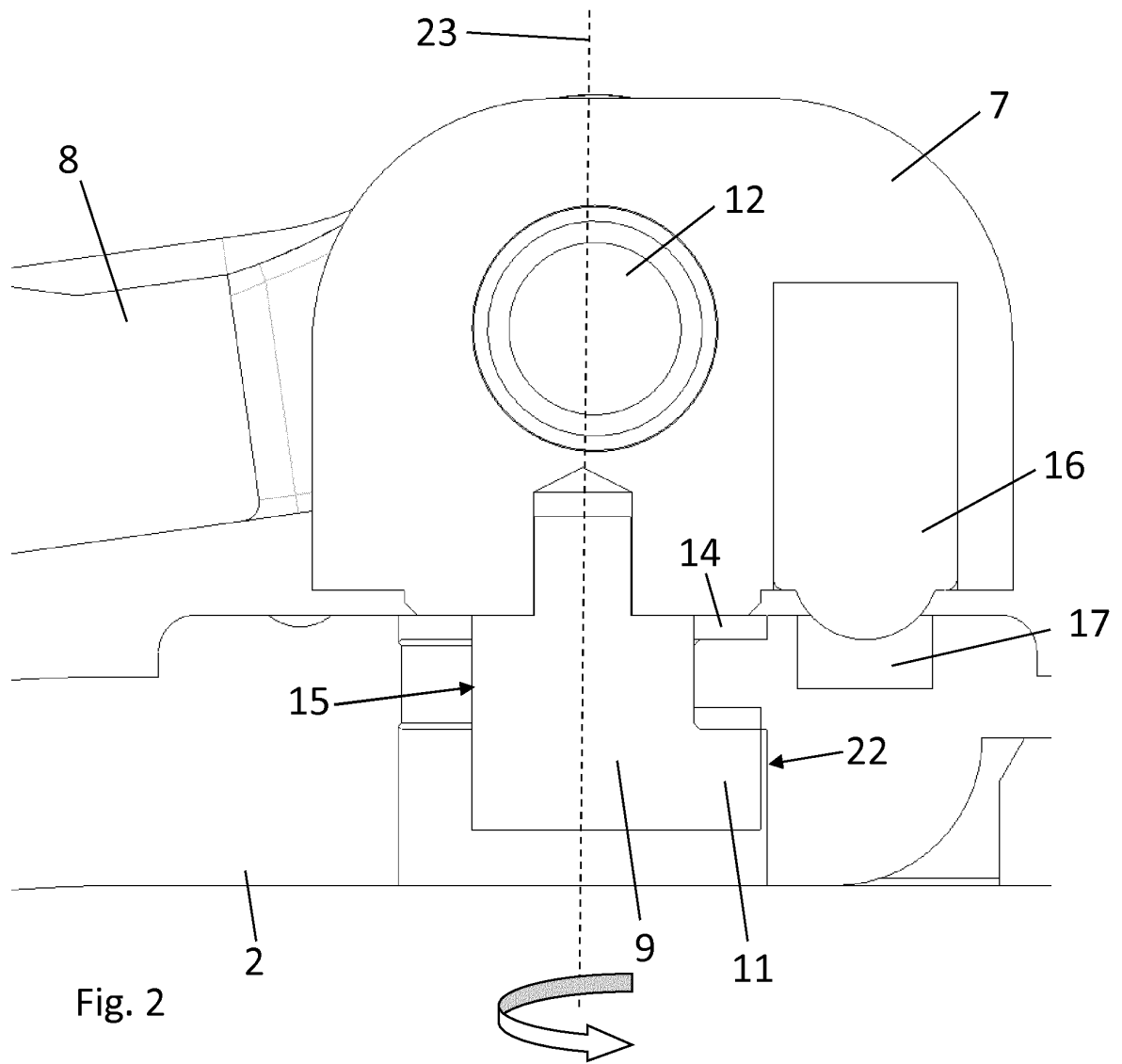
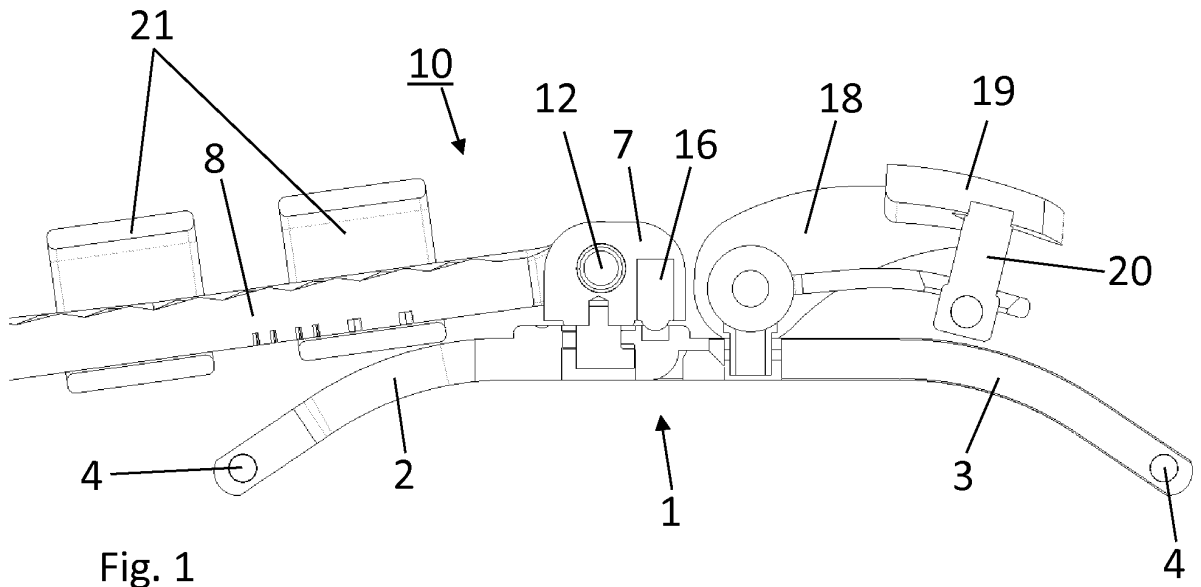
1. Folding clasp (10) for a bracelet comprising:

A first strip (2) fixed so that it can unfold and fold around an articulation (4) on a second strip (1); the clasp comprising a locking element (7) fitted with a stud (9) and intended to be fitted into a first strand (8) of the bracelet; and a blind or through cavity defining a counter form (13), made in the first strip (2) and configured to cooperate with said stud (9); **characterised in that** the counter form (13) is configured such that the locking element (7) can pivot freely in a plane of the first strip (2), in a first position allowing the locking element (7) to be mounted on the first strip (2) in a removable manner, and in a second position allowing the locking element (7) to be mounted in a fixed manner on the first strip (2).

2. The clasp according to claim 1, wherein the first position of the locking element (7) corresponds to a position of the short strand (8) being pivoted at about 180° in relationship to the short strand (8) when the bracelet is being worn.
3. The clasp according to claim 2, wherein the second position of the locking element (7) corresponds to a position of the short strand (8) being pivoted at about 180° in relationship to the first position.
4. The clasp according to one of the claims 1 to 3,

wherein it comprises clip-on means (16, 17) configured to immobilise and maintain the locking element (7) in the second position, when it is mounted in the first strip (2).

5. The clasp according to claim 4, wherein the clip-on means comprise a ball click (16) incorporated into the locking element (7) and cooperating with a recess (17) made in the first strip (2).
6. The clasp according to one of the claims 1 to 5, wherein the stud (9) is fitted with an oblong shaped head (11); and wherein the cavity defining the counter form (13) comprises a first portion (14) and a third portion (22) from the lateral superior dimension to the lateral dimension of the oblong shaped head (11) and a second portion (15) adapted to the shape of the oblong shaped head (11); the head (11) being introduced in a removable manner into the first portion (14) when the locking element (7) is in the first position and the head (11) being introduced in a fixed manner in the third portion (22) when the locking element (7) is in the second position.
7. The clasp according to one of the claims 1 to 6, being configured in such a way to prevent the locking element (7) from pivoting in the first position when the bracelet is being worn.
8. The clasp according to one of the claims 1 to 7, wherein the locking element (7) is manufactured from titanium or a titanium alloy.
9. The clasp according to claim 8, wherein the counter form (13) is contained in an insert included in the locking element (7).
10. The clasp according to one of the claims 1 to 9, being configured so that, when the first strip (2) is folded back on the second strip (1) in a closed position of the clasp, the locking element (7) cannot pivot.
11. The clasp according to one of the claims 1 to 10, wherein the first strand (8) is a short strand of the bracelet.
12. The clasp according to claim 11, wherein, when the clasp is in a closed position (10), the second strand of the bracelet extends above the short strand (8), preventing the locking element (7) from pivoting.



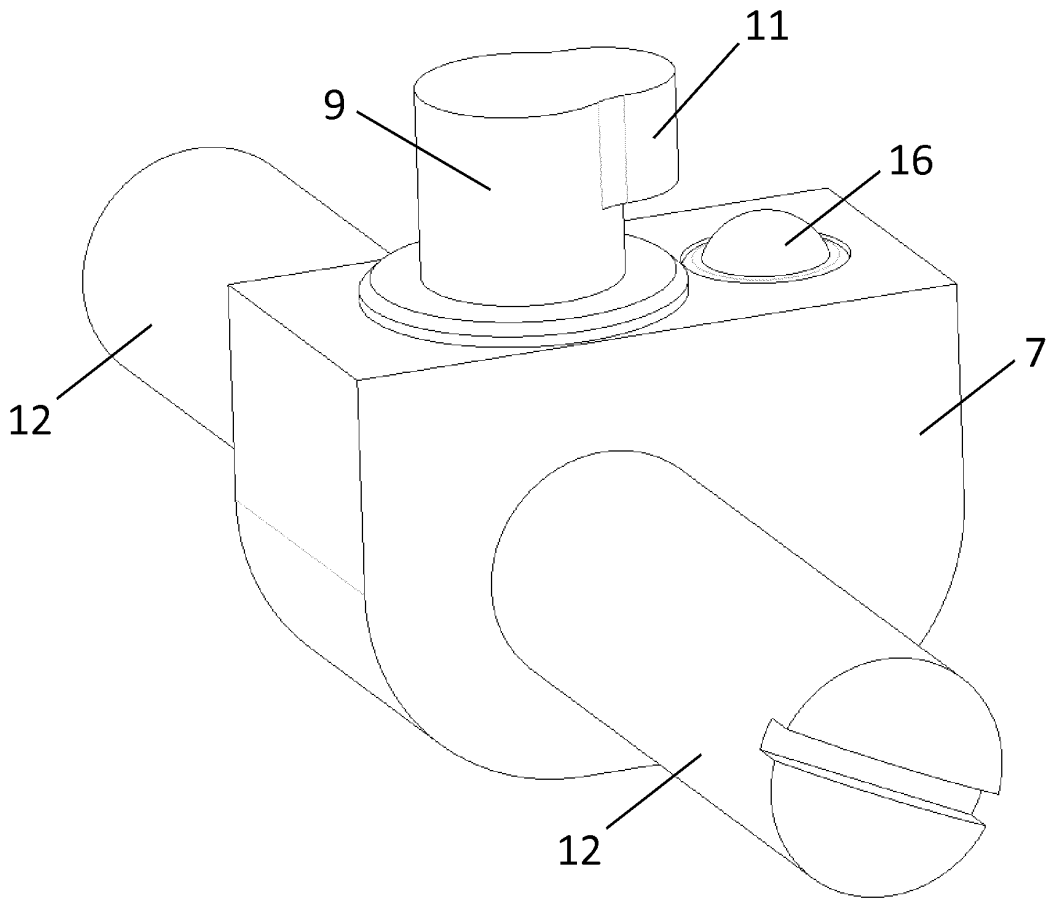


Fig. 3

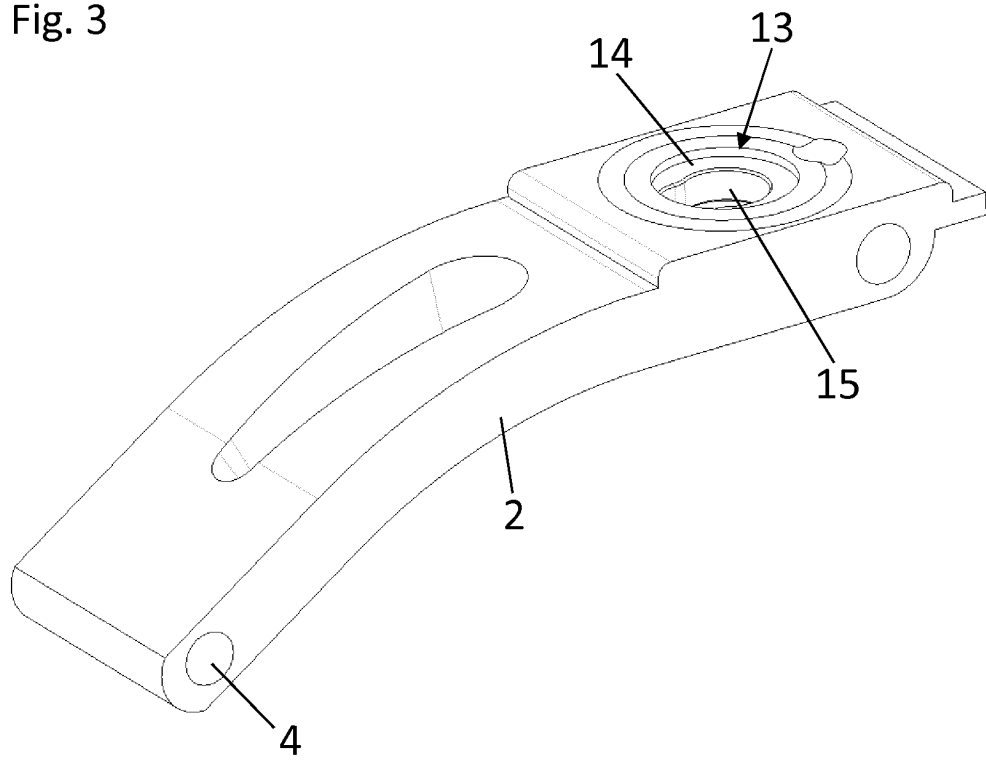


Fig. 4

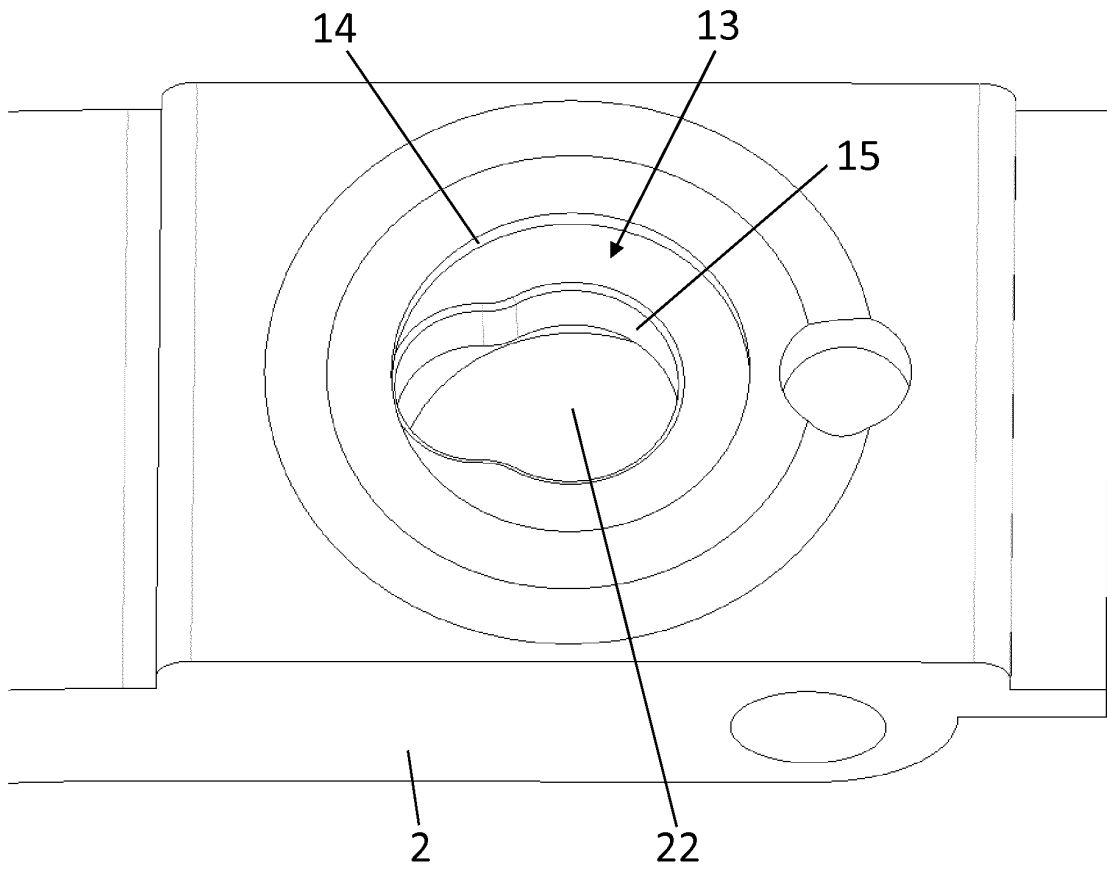


Fig. 5

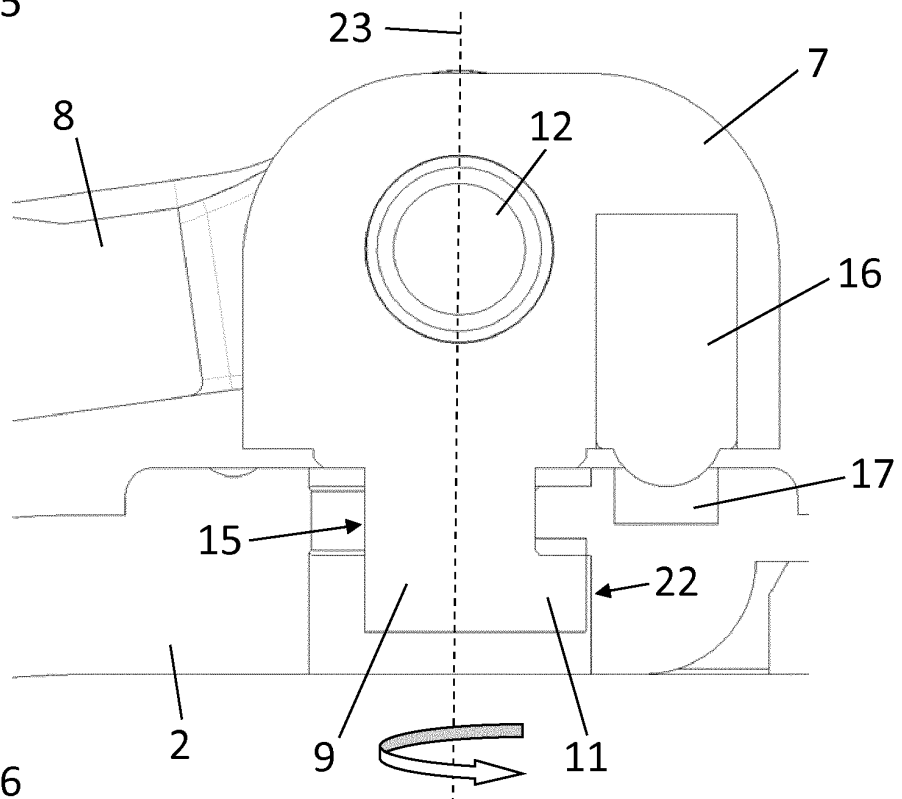


Fig. 6

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- EP 0775455 A [0002]
- EP 1188389 A [0004]
- FR 2819695 [0005]
- DE 267495 [0006]
- DE 19746476 [0006]
- US 7788774 B [0007]
- FR 2692116 [0007]